



## **INFORMATIONS RETRAITE DU REGIME GENERAL**

Vous envisagez de prendre votre retraite prochainement et vous souhaitez connaître les démarches à effectuer ?

Sachez que la retraite n'est pas automatique et vous devez en faire la demande 6 à 4 mois avant la date de départ souhaitée.



En quelques clics sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr), il est désormais possible de demander sa retraite en ligne depuis l'espace personnel. De la constitution du dossier jusqu'à la transmission des pièces justificatives : tout se fait en ligne !

Retrouvez [ici](#) toutes les étapes et informations nécessaires pour préparer votre départ à la retraite en toute sérénité.

**Les détails en [vidéo](#) !**

 <b>Rapide</b>	 <b>Facile</b>	 <b>Sécurisé</b>
Plus besoin de vous déplacer : transmettez vos pièces justificatives en ligne.	Le formulaire de demande est personnalisé et prérempli.	Un niveau de sécurité maximum garanti par FranceConnect.

*N'hésitez pas relayer l'information à vos agents.*